



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-5135>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **26-5135**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Conseil départemental des Landes

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22400001800016

**Ville :** MONT-DE-MARSAN

**Code postal :** 40000

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 40

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://demat-ampa.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 2025PBD0522

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Laurence DEVENDEVILLE

**Adresse mail du contact :** marchespublics@landes.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 558054040

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire DC1 ou équivalent : lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants Formulaire DC2 ou équivalent : déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement  
Égalité Femme-Homme : Complément facultatif au dossier de candidature, dont la transmission est laissée à l'appréciation du candidat : - Pour les entreprises de 50 salariés ou plus, l'index salarial avec les indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes décrivant les éventuelles actions pour les supprimer. - Pour les entreprises où sont constituées une ou plusieurs sections syndicales d'organisation représentative, le plan pour l'égalité professionnelle, déposé auprès de l'autorité administrative.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Formulaire DC2 ou équivalent : déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Références de travaux similaires : une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin, ET/OU Certificats de qualifications professionnelles. Désignation Qualification(s) requise(s) par lot CVC – Plomberie - Sanitaire Qualifelec : Installations électriques en Logements – Commerce – Petit Tertiaire Qualibat 5111 – Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000m<sup>2</sup> Qualibat 5311 – Installation de VMC en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000m<sup>2</sup> Un descriptif de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public. Le candidat pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces relatives à cet intervenant visées au présent article ci-dessus. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché par un engagement écrit de l'intervenant.

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 05/02/2026 à 10:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Exigée

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : 1. Valeur technique : (60 points) - Analyse du sous critère « cahier des matériels et matériaux » (20 points) - Analyse du sous critère « organisation affectée à l'opération » (30 points) - Analyse du sous critère "valeur environnementale et développement durable" (10 points) 2. Prix des prestations (pondération :40) Note = 40 x (prix de l'offre la plus basse / prix de l'offre considérée)

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE LA CHAUFFERIE ET DE LA PRODUCTION ECS AU COLLÈGE FRANÇOIS TRUFFAUT DE SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX (40390).

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45331000

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE LA CHAUFFERIE ET DE LA PRODUCTION ECS AU COLLÈGE FRANÇOIS TRUFFAUT DE SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX (40390).

**Lieu principal d'exécution du marché** : SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX (40390).

**Durée du marché (en mois)** : 6

**Valeur estimée (H.T.)** : 280000.0 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Oui

**Détail sur la visite (si oui)** : Les candidats devront obligatoirement procéder à une visite des lieux d'exécution du marché. La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution des marchés.

**Autres informations complémentaires :** Pour obtenir les renseignements afin d'effectuer cette visite, ils devront s'adresser à : Collège François Truffaut 443, rue de Gascogne 40390 Saint-Martin-de-Seignanx Madame PICHAT-BOUGIER (Secrétaire générale) : 05 59 56 67 65 Pour ces travaux, nécessité pour les entreprises de bien appréhender les difficultés techniques et organisationnelles des lieux. À l'issue de cette visite obligatoire, une attestation de passage sera délivrée aux candidats. Cette attestation devra nécessairement être jointe à l'offre. La présente consultation est passée dans le respect des dispositions des articles R. 2123-1 à R. 2123-7 du Code de la commande publique selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par le pouvoir adjudicateur. La négociation pourra porter sur tous les éléments qui composent l'offre. Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif compétent. Les voies et délais des recours dont dispose le candidat sont : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à 551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers dans le délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Concernant la présente consultation, les éléments relatifs aux procédures de recours sont les suivants : Tribunal administratif de Pau Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey 64010 Pau Cedex Tel : 05 59 84 94 40 Courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/01/2026**